

But : La dérogation mineure est une procédure d'exception établie par règlement en vertu duquel le conseil peut autoriser la réalisation de travaux projetés ou la régularisation de travaux en cours ou terminés, lesquels ne satisfont pas à toutes les dispositions au Règlement de zonage ou de lotissement.

Section 1 : Informations générales

Nom du (des) requérants(s) :			
Êtes-vous propriétaire?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Si non, procuration?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Adresse postale :	N° téléphone (maison) :		
	N° téléphone (cellulaire) :		
	N° téléphone (bureau) :		
Courriel :			
Localisation des travaux (si différente de l'adresse postale) :			

Section 2 : Nature des travaux

 Travaux en cours

 Travaux déjà exécutés

 Travaux à venir

****Fournir un plan en annexe**

Section 3 : Raison de la demande

